

Mémoire sur le projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale

Par Michel Vallée,
Président-directeur général de Culture pour tous



Présenté dans le cadre des consultations particulières
et auditions publiques sur le projet de loi n° 84

Commission des relations avec le citoyen

Audition parlementaire du 26 février 2025

Table des matières

Résumé et recommandations clés	4
Introduction	6
Mise en contexte	6
Recontextualisation du projet de loi	7
Présentation de Culture pour tous	7
Présentation de l'auteur	10
Projet de loi n° 84.....	12
Enjeux et recommandations	13
RECOMMANDATION 1. Adopter une approche inclusive et globale de l'intégration en faisant de la société d'accueil un acteur actif, et de la culture, un levier clé	13
RECOMMANDATION 2. Renforcer le rôle essentiel des organismes culturels comme moteurs d'intégration et de lutte contre le racisme et la discrimination	14
RECOMMANDATION 3. Intégrer, dans les actions et cadres découlant de la politique d'intégration nationale, la médiation culturelle comme outil d'inclusion	15
RECOMMANDATION 4. Sensibiliser et former les acteurs de l'intégration	16
RECOMMANDATION 5. Les institutions, notamment gouvernementales, doivent reconnaître la culture comme un levier essentiel d'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise	16
Conclusion.....	17

Résumé et recommandations clés

Ce mémoire vise à analyser le projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale, en mettant en lumière ses implications pour la société québécoise et en proposant des recommandations constructives. Il prend aussi en considération le contexte actuel, où les enjeux de découvrabilité des contenus culturels québécois francophones, la domination des géants du numérique, l'essor de l'intelligence artificielle et les tensions politiques menacent notre culture et nos droits culturels. Le projet de loi n° 84 est perçu comme une opportunité unique de renforcer notre identité collective et l'intégration des nouveaux arrivants. Pour cela, il est nécessaire de connaître et reconnaître la culture québécoise dans toute sa profondeur, en valorisant son héritage et son passé, tout en accueillant son évolution grâce à la contribution de toutes les Québécoises et tous les Québécois. Il est aussi primordial de s'offrir une vision commune de l'interculturalisme.

Culture pour tous appelle à une approche inclusive et participative de l'intégration, dans laquelle la culture québécoise est définie à la fois par la mémoire et la valorisation de son héritage, ainsi que par son ouverture aux apports de celles et ceux qui la façonnent aujourd'hui. En adoptant cette vision interculturelle, le projet de loi n° 84 peut renforcer le sentiment d'appartenance de l'ensemble de la population, tout en célébrant la diversité comme un atout collectif.

Ensemble, nous pouvons faire de la culture un moteur d'intégration et de cohésion sociale pour bâtir un Québec fier de son identité, ancré dans son héritage et ouvert à un avenir riche de diversité culturelle.

Recommandations clés :

1. Adopter une approche inclusive et globale de l'intégration en mobilisant la société d'accueil :
 - Créer des espaces d'échanges interculturels structurants et valoriser la diversité comme une richesse collective;
 - Sensibiliser les Québécoises et les Québécois à leur culture afin qu'ils en deviennent les premiers ambassadeurs, fiers de leur identité collective;
 - Sensibiliser la population à l'importance de son implication dans ce processus d'intégration.
2. Renforcer le rôle des organismes culturels dans le processus d'intégration :
 - Reconnaître les organismes culturels comme des acteurs clés du développement de la fierté et de l'intégration;
 - Soutenir des initiatives culturelles proposant une réelle rencontre interculturelle et créant un engagement chez les participants envers la culture québécoise telle qu'elle prend forme grâce à l'apport de toutes les Québécoises et tous les Québécois.
3. Comprendre la médiation culturelle comme un outil d'inclusion :
 - Utiliser la médiation culturelle pour créer des liens sociaux et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants;
 - Créer des espaces de dialogue interculturel pour favoriser une intégration mutuelle et dynamique.
4. Sensibiliser et former les acteurs de l'intégration :
 - Sensibiliser la population à l'importance de la culture dans le processus d'intégration et encourager la fierté collective.
 - Former les professionnels de l'immigration pour intégrer une dimension culturelle dans leurs pratiques;
5. Reconnaître la culture comme un levier essentiel d'intégration :
 - Inscrire le rôle de la culture dans la politique québécoise d'intégration;
 - Évaluer l'impact des initiatives culturelles pour ajuster les politiques publiques.

Introduction

Mise en contexte

Le présent mémoire vise à analyser le projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale, en mettant en lumière ses implications pour la société québécoise et, plus particulièrement, pour le milieu culturel. En tant qu'acteur engagé dans la médiation culturelle et la promotion de l'inclusion à travers la culture, Culture pour tous souhaite contribuer positivement à ce débat en partageant son expertise et en formulant des recommandations constructives.

Depuis plus de vingt-cinq ans, Culture pour tous œuvre à favoriser l'accès, la participation et l'engagement à la vie culturelle de tous les citoyens du Québec, quelles que soient leurs origines. À travers des initiatives innovantes telles que *Racines plurielles*, notre organisme a démontré l'impact positif de la culture dans le processus d'intégration des nouveaux arrivants et dans la création d'un dialogue interculturel respectueux et enrichissant.

Nous croyons que le projet de loi n° 84 représente une opportunité de renforcer la vitalité et la pérennité de la culture québécoise comme culture commune et vecteur de cohésion sociale, tout en respectant la diversité qui fait la richesse du Québec.

Dans un contexte marqué par les enjeux liés à la découvrabilité des contenus culturels québécois francophones, la domination des géants du numérique, l'essor de l'intelligence artificielle et les tensions politiques internationales, notre culture est menacée. Plus encore, les droits culturels, que nous pensions jusqu'ici hors de danger, se révèlent fragiles face à ces bouleversements. Devant ces menaces, l'une des façons les plus puissantes de préserver notre culture est de faire en sorte que tous la connaissent, la reconnaissent, l'embrassent et la partagent, en valorisant son héritage et son passé, tout en accueillant son évolution grâce à la contribution de toutes les Québécoises et tous les Québécois. En adoptant une vision inclusive de la culture, le projet de loi peut contribuer à créer des ponts entre les communautés et à fédérer les citoyens autour d'une identité partagée qui célèbre à la fois ses racines et sa diversité.

Ce mémoire a pour objectif de mettre en valeur les forces du projet de loi tout en proposant des pistes d'avenir qui prennent en compte les réalités du terrain et l'importance de la culture comme levier d'intégration.

Recontextualisation du projet de loi

Le projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale, vise à établir un cadre légal et des mesures visant à renforcer l'intégration des personnes immigrantes au Québec. Il repose sur plusieurs principes clés, notamment la promotion du français comme langue commune, l'adhésion aux valeurs démocratiques et la laïcité de l'État. L'objectif déclaré est de mieux accompagner les nouveaux arrivants dans leur parcours d'intégration et d'assurer leur pleine participation à la société québécoise.

En ce qui concerne ces importants objectifs, nous sommes d'avis d'insister sur les dimensions sociales et culturelles qui permettent aux personnes immigrantes de tisser des liens significatifs avec leur communauté d'accueil. Tout en respectant les principes clés énoncés précédemment, nous proposons qu'une attention particulière soit accordée à l'impact potentiel de cette loi sur la diversité culturelle, l'accessibilité aux ressources d'intégration et la place accordée aux initiatives culturelles et citoyennes dans le processus.

Dans ce contexte, Culture pour tous considère essentiel de partager son expertise afin d'enrichir le débat public et de démontrer que la culture est un levier puissant d'intégration. Lorsqu'il s'agit d'intégrer les personnes nouvellement arrivées à la culture québécoise, il nous semble primordial qu'il soit aussi question de penser leur intégration par la culture, qui serait comprise ici comme un outil.

En développant davantage d'espaces de rencontres, l'ensemble de la population québécoise pourra apprendre à mieux se connaître et contribuer à bâtir un Québec fort et fier, en harmonie avec son passé et enrichi par ce qu'il a de plus beau dans son présent.

Présentation de Culture pour tous

Mission et objectifs

Depuis plus de vingt-cinq ans, Culture pour tous œuvre à faire de la culture un vecteur essentiel d'épanouissement personnel et collectif pour l'ensemble des citoyens du Québec. L'organisme a pour mission de promouvoir et de faciliter l'accessibilité et la participation à la vie culturelle, en mettant en place des initiatives

qui favorisent l'inclusion, le dialogue et le développement d'une identité culturelle partagée.

Notre approche repose sur la conviction que la culture ne doit pas être un privilège réservé à certains, mais un bien commun, accessible à toutes et à tous, indépendamment de l'origine, du statut socioéconomique ou du parcours migratoire. En tant qu'organisme à but non lucratif, Culture pour tous agit comme un catalyseur de rencontres et d'échanges entre les citoyens, les institutions culturelles et les artistes, afin de bâtir un Québec inclusif et en santé où la diversité culturelle est une force.

Dans un contexte marqué par la croissance des défis liés à l'intégration et à la cohésion sociale, Culture pour tous milite pour une reconnaissance accrue de la culture comme levier d'intégration. Nous travaillons à renforcer les liens entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants en plaçant la médiation culturelle au cœur du processus d'inclusion.

Principales réalisations

Au fil des ans, Culture pour tous a initié plusieurs projets structurants qui ont démontré le rôle essentiel de la culture comme levier d'intégration sociale. Parmi ces initiatives, *Racines plurielles* et les Journées de la culture illustrent parfaitement cet engagement en faveur de la diversité culturelle, du rapprochement interculturel et de l'inclusion sociale.

1. *Racines plurielles* : un modèle d'inclusion par la culture

Lancé dans plusieurs villes du Québec avec le soutien du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, *Racines plurielles* crée des espaces de rencontre et d'échange entre les personnes nouvellement arrivées et leur communauté d'accueil. En utilisant la culture comme langage commun, ce projet permet de :

- Briser l'isolement des nouveaux arrivants en les impliquant dans la vie culturelle locale;
- Valoriser les récits et les expériences des personnes immigrantes à travers des projets artistiques et littéraires;

- Sensibiliser à la culture québécoise en explorant ses dimensions artistiques, sociales et identitaires;
- Renforcer le sentiment d'appartenance à la société québécoise en mettant en avant la langue française, les valeurs démocratiques et la diversité comme éléments centraux de l'identité collective.

Déployé dans 14 villes du Québec à travers 39 activités de médiation culturelle, *Racines plurielles* a été rendu possible grâce à des collaborations étroites avec :

- Les bibliothèques publiques, qui accueillent des ateliers, des rencontres littéraires et des expositions;
- Les artistes locaux et issus de l'immigration, mobilisés pour animer des ateliers d'expression artistique et des discussions sur la diversité culturelle;
- Les organismes communautaires, qui assurent une proximité avec les personnes immigrantes et répondent à leurs besoins spécifiques en matière d'intégration.

Le projet continue de démontrer l'impact de la culture comme moteur d'intégration sociale. Des discussions sont en cours avec le Conseil des ministres sur la francophonie canadienne afin d'adapter ce modèle à travers le pays.

2. Les Journées de la culture : un levier d'engagement citoyen

Culture pour tous organise depuis bientôt trente ans les Journées de la culture, un événement annuel mobilisant le milieu culturel de toutes les régions du Québec autour d'activités gratuites, accessibles et participatives. Cet événement :

- Fédère l'ensemble de la société québécoise autour de sa culture commune, tout en valorisant sa diversité;
- Encourage la participation active des citoyens, les incitant à devenir des ambassadeurs de leur identité culturelle;
- Renforce la cohésion sociale en créant des moments de rencontre, de partage et de dialogue interculturel.

En favorisant l'accès à la culture pour tous, les Journées de la culture participent activement à l'intégration des nouveaux arrivants en leur permettant de découvrir et de partager la culture québécoise dans un contexte inclusif et festif.

L'impact significatif de la médiation culturelle sur l'inclusion et la cohésion sociale

Grâce à ses réalisations, Culture pour tous prouve que la culture est un puissant levier d'inclusion et de cohésion sociale. *Racines plurielles* et les Journées de la culture illustrent comment la médiation culturelle permet :

- De créer des ponts entre les cultures pour une meilleure compréhension mutuelle;
- D'encourager l'engagement citoyen en valorisant la diversité comme un atout collectif;
- De renforcer le sentiment d'appartenance à la société québécoise pour tous ses citoyens, quelle que soit leur origine.

Dans le cadre du projet de loi n° 84, il apparaît essentiel de reconnaître et de soutenir ces initiatives, qui ont prouvé leur impact positif sur la société québécoise.

Présentation de l'auteur

Parcours professionnel

Acteur engagé du milieu culturel québécois depuis le milieu des années 1990, Michel Vallée occupe le poste de président-directeur général de Culture pour tous depuis 2021. Fort d'une expérience de plusieurs décennies en médiation culturelle et en développement de projets inclusifs, il a contribué à faire de la culture un levier essentiel d'intégration et de dialogue entre les différentes communautés du Québec. Ses projets de participation et d'engagement citoyens ont récolté plus de 25 reconnaissances au Québec, dans le reste du Canada ainsi qu'à l'international, dont le prestigieux Prix international Agenda 21 de la culture décernée par la Ville de Mexico et le CGLU (Cités et gouvernements locaux unis).

Son parcours est marqué par une volonté constante de rapprocher les milieux culturels et citoyens, en s'appuyant sur des initiatives innovantes qui favorisent la

rencontre entre les artistes, les institutions et le grand public. Par son leadership et ses actions, il a su démontrer que la culture peut jouer un rôle structurant dans le développement d'une société plus inclusive et ouverte sur la diversité.

Reconnue tant au Québec qu'à l'international (plus de 200 conférences dans une quinzaine de pays d'Amérique du Nord, d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie), son expertise en médiation culturelle et en gestion de projets culturels lui a permis de siéger à divers comités et groupes de travail portant sur l'intégration, la diversité et la participation citoyenne. Considéré comme un pionnier de la médiation culturelle au Québec et un expert en culture à impacts sociaux et sur la santé, il est régulièrement invité à partager ses réflexions et recommandations auprès des instances gouvernementales et des acteurs du milieu culturel, et ce, depuis plus de 30 ans.

Contributions majeures

Tout au long de sa carrière, Michel Vallée a œuvré à la mise en place de programmes et d'initiatives ayant un impact concret sur l'inclusion et le vivre-ensemble. Parmi ses contributions majeures, on peut souligner :

- Le développement de programmes de médiation culturelle : en mettant en place des outils et des espaces permettant aux citoyens de s'appropriier la culture et d'y participer activement;
- La promotion de la diversité culturelle : en favorisant des initiatives qui mettent en avant les parcours et les récits des personnes immigrantes au sein de la culture québécoise;
- L'engagement dans des projets structurants tels que *Je suis...* (Ville de Vaudreuil-Dorion) et *Racines plurielles* (Culture pour tous), qui permettent d'utiliser la culture comme un outil d'intégration efficace et porteur de sens;
- L'engagement auprès des différents paliers de gouvernement : il est consulté fréquemment, aussi bien par les municipalités que par les gouvernements du Québec et du Canada, pour la mise en place ou l'ajustement de programmes ou de réflexions plus larges;
- Une présence active dans le débat public : à travers des tribunes et des interventions médiatiques, comme en témoigne le texte d'opinion publié en février 2025 dans *Le Devoir*, qui soulève des enjeux cruciaux liés à l'intégration et au rôle de la culture dans ce processus.

Son expertise et son engagement au service d'un Québec fier de sa culture et de ses identités en font un intervenant incontournable sur les questions touchant à la médiation culturelle et à l'intégration des nouveaux arrivants. C'est à ce titre qu'il prend part aux travaux de la Commission des relations avec les citoyens dans le cadre du projet de loi n° 84.

Projet de loi n° 84

Principes fondamentaux

Le projet de loi n° 84, Loi sur l'intégration nationale, vise à formaliser un modèle québécois fondé sur la notion de réciprocité. Selon ce modèle, l'intégration est un engagement partagé entre l'État, les Québécois et les personnes immigrantes, et qui repose sur la pérennité et la vitalité de la culture québécoise comme culture commune.

Ce modèle met de l'avant plusieurs principes clés :

1. La culture québécoise comme socle commun : le projet de loi insiste sur l'idée que la culture québécoise, portée par la langue française, constitue le fondement de l'identité collective et doit être préservée et enrichie par tous, y compris les nouveaux arrivants;
2. Le français comme langue d'intégration : le français est présenté comme le principal véhicule de la culture québécoise et un élément essentiel du processus d'intégration;
3. Un modèle distinct du multiculturalisme canadien : le projet de loi affirme que le Québec possède sa propre approche de l'intégration, qui se distingue du multiculturalisme et mise sur l'adhésion à une culture commune plutôt que sur la coexistence de cultures parallèles;
4. L'importance de la participation citoyenne : toutes les Québécoises et tous les Québécois sont appelés à jouer un rôle actif dans le processus d'intégration, notamment en facilitant les rapprochements entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants.

L'intention du projet de loi est donc de structurer l'intégration en s'appuyant sur des valeurs et des repères communs.

Enjeux et recommandations

Le projet de loi n° 84 représente une occasion unique de structurer l'intégration des nouveaux arrivants au Québec en mettant en avant la langue française et la culture québécoise comme piliers communs. Pour maximiser son impact et favoriser une intégration harmonieuse et durable, il est essentiel de reconnaître le rôle central de la culture et du dialogue interculturel dans ce processus.

L'intégration ne peut être unidirectionnelle; elle repose sur une mobilisation collective où chaque citoyen se reconnaît dans la culture québécoise, en est fier et contribue activement à son rayonnement. Pour cela, il est nécessaire d'adopter une vision élargie de la culture qui dépasse les disciplines artistiques pour embrasser pleinement ses dimensions sociales et identitaires, tout en mobilisant les Québécoises et les Québécois pour qu'ils deviennent des ambassadeurs actifs de leur identité collective.

Dans cette optique, Culture pour tous souhaite contribuer positivement au débat public en formulant des recommandations constructives qui enrichissent le projet de loi n° 84, tout en s'appuyant sur son expertise en médiation culturelle et en inclusion sociale.

RECOMMANDATION 1. Adopter une approche inclusive et globale de l'intégration en faisant de la société d'accueil un acteur actif, et de la culture, un levier clé

Pour une intégration qui bénéficie à toute la société québécoise, il est indispensable de considérer l'intégration comme un processus bidirectionnel, dans lequel la société d'accueil joue un rôle actif aux côtés des nouveaux arrivants.

- Redéfinir l'intégration en incluant explicitement les dimensions sociale et culturelle afin de favoriser une participation active à la vie communautaire et de renforcer le sentiment d'appartenance.
- Valoriser la diversité comme une richesse collective en créant des espaces d'échanges interculturels structurants, qui encouragent le dialogue et déconstruisent les préjugés.

- Valoriser la culture francophone sans créer d'opposition. Favoriser une approche inclusive qui rassemble toutes les Québécoises et tous les Québécois.
- Encourager une implication citoyenne active en encourageant l'ensemble de la population à se mobiliser autour de sa propre culture, afin que tous les citoyens deviennent des ambassadeurs de leur identité collective. Déployer des campagnes de sensibilisation, des événements culturels inclusifs et des initiatives locales. Les attentes ne peuvent être dirigées que sur les personnes immigrantes; les Québécoises et Québécois de plus longues racines doivent aussi s'engager.

RECOMMANDATION 2. Renforcer le rôle essentiel des organismes culturels comme moteurs d'intégration et de lutte contre le racisme et la discrimination

Les organismes culturels jouent un rôle crucial dans le rapprochement interculturel et le renforcement de la cohésion sociale. Pour amplifier cet impact :

- Reconnaître officiellement les organismes culturels comme des acteurs clés du développement d'une fierté collective encore plus grande et du processus d'intégration. Il est primordial de leur attribuer un rôle structurant dans les stratégies gouvernementales.
- Consulter les organismes culturels et communautaires pour intégrer des perspectives terrain et construire avec eux des politiques d'intégration adaptées aux réalités locales.
- Soutenir des initiatives culturelles proposant une réelle rencontre interculturelle et créant un engagement chez les participants envers la culture québécoise telle qu'elle prend forme grâce à l'apport de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.
- Favoriser des partenariats entre les institutions culturelles, les municipalités et les organismes communautaires, afin de déployer des projets d'inclusion culturelle à l'échelle locale avec l'objectif nommé de lutter contre le racisme et la discrimination.

RECOMMANDATION 3. Intégrer, dans les actions et cadres découlant de la politique d'intégration nationale, la médiation culturelle comme outil d'inclusion

La médiation culturelle est un outil puissant pour créer des liens sociaux et faciliter l'intégration. En s'appuyant sur des pratiques ayant démontré leur efficacité sur le terrain :

- Intégrer la médiation culturelle dans les parcours d'intégration des nouveaux arrivants en offrant à ceux-ci des occasions concrètes de découvrir la vie culturelle québécoise et d'y participer.
- Créer des espaces de dialogue interculturel où citoyens québécois et nouveaux arrivants peuvent échanger autour de la culture, du patrimoine et des expériences migratoires, favorisant ainsi une intégration mutuelle et dynamique.
- Encourager la production et la diffusion d'œuvres artistiques valorisant la diversité culturelle et les parcours d'intégration, afin de sensibiliser la population et de déconstruire les préjugés.

Grâce à des initiatives telles que *Racines plurielles*, Culture pour tous et les médiateurs culturels du Québec ont démontré que la médiation culturelle accélère l'apprentissage du français et favorise une intégration immédiate en créant des réseaux de soutien autour des nouveaux arrivants et en ancrant la culture québécoise dans leur quotidien.

RECOMMANDATION 4. Sensibiliser et former les acteurs de l'intégration

Pour favoriser l'intégration culturelle, il est essentiel d'impliquer l'ensemble des acteurs du processus :

- Former les professionnels de l'immigration, les employeurs et les institutions publiques pour que soit intégrée une dimension culturelle et inclusive dans leurs pratiques d'accueil et d'accompagnement.
- Valoriser notre culture et contribuer à la fierté collective : développer des outils pédagogiques pour sensibiliser la population québécoise à l'importance de la culture dans l'intégration, et au rôle que chacun peut jouer dans la création d'un Québec inclusif et solidaire. Agir de même sur la compréhension de la signification du mot *interculturel* afin que les actions à venir dans les différentes collectivités y répondent vraiment.
- Encourager les municipalités à inclure des initiatives culturelles dans leurs plans d'intégration locale, en partenariat, par exemple, avec les bibliothèques, les centres culturels ou les écoles. Les municipalités doivent viser un réel interculturelisme.

RECOMMANDATION 5. Les institutions, notamment gouvernementales, doivent reconnaître la culture comme un levier essentiel d'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise

Pour donner un cadre stable et cohérent aux initiatives culturelles en faveur de l'intégration, il est nécessaire :

- D'inscrire le rôle de la culture et des organismes culturels dans la politique québécoise d'intégration et de diversité, afin de garantir un soutien institutionnel durable;
- D'évaluer l'impact des initiatives culturelles sur l'intégration en développant des indicateurs et des mécanismes de suivi, permettant ainsi d'ajuster les politiques publiques en fonction des résultats obtenus;
- De valoriser les modèles d'intégration réussis ayant démontré l'efficacité de la culture comme outil de cohésion sociale en s'inspirant de bonnes pratiques locales et internationales.

Un appel à un dialogue constructif et inclusif

En proposant ces recommandations, Culture pour tous souhaite enrichir le projet de loi n° 84 en y intégrant une dimension humaine et inclusive. La culture doit être reconnue comme notre socle commun, le lien qui nous unit et nous définit.

En la considérant également comme un levier de rencontres et d'intégration, et en soutenant les initiatives qui favorisent le rapprochement interculturel, le Québec se donne les moyens de bâtir une société ouverte, solidaire et cohésive.

Conclusion

L'intégration des nouveaux arrivants par la culture est une occasion pour le Québec de renforcer sa cohésion sociale tout en enrichissant son identité collective. Le projet de loi n° 84 témoigne d'une volonté politique de structurer ce processus en mettant de l'avant l'apprentissage du français et l'adhésion aux valeurs québécoises, dans le but d'assurer une intégration complète et durable.

Mais l'intégration ne se limite pas à l'accueil; elle est aussi une invitation à partager et à faire vivre notre patrimoine culturel. La sauvegarde de notre langue, de notre culture et de nos valeurs est ici comprise comme une richesse à transmettre, à partager.

Et si, plutôt que de voir ces deux enjeux comme distincts, nous les abordions ensemble ? En permettant à la culture québécoise d'être à la fois mémoire et écoute, nous ouvrons la voie à une intégration véritablement inclusive.

L'intégration ne peut pas se faire à sens unique. Tout comme nous partageons notre histoire et nos traditions, les nouveaux arrivants apportent avec eux des parcours, des expériences et des cultures qui enrichissent notre propre identité. En étant à l'écoute de leurs récits, en découvrant leur bagage culturel et en accueillant leurs contributions, nous avons la chance d'élargir notre regard sur le monde et de renouveler notre culture collective. En partageant notre patrimoine culturel de manière ouverte et généreuse, nous créons les conditions pour que cette richesse devienne également la leur, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et faisant rayonner notre culture commune.

C'est ainsi, dans un échange sincère et ouvert, que nous pourrions bâtir un Québec plus riche, plus inclusif et plus solidaire.

Comme tend à le démontrer ce mémoire, une telle approche ne peut être complète sans une reconnaissance explicite du rôle fondamental de la culture et du dialogue interculturel.

- 1. Adopter une approche inclusive et globale de l'intégration en faisant de la société d'accueil un acteur actif, et de la culture, un levier clé**
- 2. Renforcer le rôle essentiel des organismes culturels comme moteurs d'intégration et de lutte contre le racisme et la discrimination**
- 3. Intégrer, dans les actions et cadres découlant de la politique d'intégration nationale, la médiation culturelle comme outil d'inclusion**
- 4. Sensibiliser et former les acteurs de l'intégration**
- 5. Les institutions, notamment gouvernementales, doivent reconnaître la culture comme un levier essentiel d'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise**

Dans cet esprit, Culture pour tous réaffirme son engagement à collaborer avec les acteurs politiques et institutionnels pour faire de la culture un pilier incontournable des stratégies d'intégration. Tout en soutenant les organismes culturels qui sont en première ligne de l'inclusion sociale, Culture pour tous s'engage également à agir concrètement sur le terrain, en déployant des initiatives qui jouent un rôle structurant dans le rapprochement interculturel et renforcent la cohésion sociale.

Des initiatives éprouvées comme *Racines plurielles* et les Journées de la culture démontrent que l'intégration va de pair avec la participation active de la collectivité. La culture crée des ponts entre les communautés, fédère les citoyens autour d'une identité collective partagée et valorise la diversité comme un atout collectif.

Pour réussir cette vision, Culture pour tous appelle à un dialogue constructif et à une collaboration active entre tous les acteurs concernés – politiques, culturels, communautaires et citoyens. Ensemble, nous pouvons faire de la culture un moteur d'intégration et de cohésion sociale. Bâtissons un Québec fier de son identité, ancré dans son héritage et ouvert à un présent foisonnant, garant d'un avenir prometteur et riche de diversité culturelle.